



C L É M E N T
M U G N I E R

Président du groupe
Chalon en commun
au conseil municipal

Conseiller municipal
de Chalon-sur-Saône

Conseiller
communautaire
du Grand Chalon

Monsieur Gilles PLATRET
Maire de Chalon-sur-Saône

Hôtel de Ville
3 place de l'Hôtel-de-Ville
71100 Chalon-sur-Saône

À Chalon-sur-Saône, le 26 octobre 2026

Objet: Lettre ouverte. Demande d'organisation d'un rassemblement républicain à Chalon-sur-Saône en hommage aux victimes de l'attentat raciste de Trappes et de La Verrière

Monsieur le Maire,

Le vendredi 23 octobre 2026, à Trappes et à La Verrière, dans les Yvelines, un homme a ouvert le feu depuis son véhicule sur des passants. Pengo Bossio Wangi, âgé de 26 ans, a été tué. Cinq autres personnes ont été blessées, parmi lesquelles une enfant de 12 ans. Le président de la République a qualifié ces faits d'attentat terroriste raciste, les victimes ayant été visées en raison de leur couleur de peau et de leur religion supposées. Il y a un an et demi, Aboubakar Cissé était tué dans la mosquée de La Grand-Combe. Un mois plus tard, Hichem Miraoui l'était à Puget-sur-Argens. Ces crimes de haine ne sont plus des faits isolés.

Le chef de l'État a appelé à ne rien céder face aux «idées qui s'installent». Ces idées ne s'installent jamais seules. Elles prospèrent sur les mots qui désignent des boucs émissaires et sur les silences qui les laissent passer.

Partout en France, des communes ont choisi de répondre par le rassemblement. Une marche blanche est partie ce dimanche de la mairie d'Aubervilliers. La Ville de Villeurbanne appelle ses habitants à se réunir devant sa mairie ce lundi 26 octobre à 18 heures, en hommage aux victimes et pour redire son refus du racisme et de la haine.

Je vous demande donc, au nom du groupe Chalon en commun, d'organiser à Chalon-sur-Saône un rassemblement républicain en hommage aux victimes. Si vous n'avez pas déjà retenu une date, le mercredi 28 octobre à 18 heures pourrait convenir et permettrait une organisation plus sereine. Je sais votre attachement à la République une et indivisible, que vous invoquez



volontiers dans nos débats. Vous trouverez là l'occasion de lui donner chair, aux côtés de toutes les Chalonnaises et de tous les Chalonnais.

Un tel hommage n'aura de sens que s'il nomme les choses. Les victimes n'ont pas été frappées au hasard. Elles l'ont été parce qu'elles étaient noires ou perçues comme musulmanes. Une minute de silence qui tairait le mot racisme ne serait qu'un silence de plus.

Ce rassemblement aurait vocation à réunir les élus municipaux et communautaires, les parlementaires, les représentants de l'État, les associations et tous les habitants qui souhaitent témoigner de leur attachement à l'égalité. Je vous propose également qu'une minute de silence soit observée à l'ouverture de la prochaine séance du conseil municipal.

La République ne connaît pas de victimes de seconde catégorie. Les victimes d'actes terroristes commis en raison de leur religion réelle ou supposée ou de leur couleur de peau méritent toutes le même hommage. Hier, les enfants et l'enseignant de l'école Ozar-Hatorah de Toulouse, les otages de l'Hyper Cacher, le père Jacques Hamel. Aujourd'hui, Pengo Bossio Wangi. Les Chalonnais attendent de leur maire qu'il le dise avec la même force. Je ne doute pas qu'il en sera ainsi.

Cette lettre est rendue publique. Faute de réponse d'ici le mardi 27 octobre, notre groupe pourrait rejoindre un appel citoyen et apartisan à se rassembler ce jour-là. Chacun saura alors lire votre réponse, comme votre silence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Clément Mugnier
Président de groupe au conseil municipal